

Bon 13-juillet 2017

1

MINISTRE DE LA SANTE ET  
DE L'HYGIENE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

COMMISSION DE REFLEXION  
SUR LA REFORME DU SYSTEME  
DE SANTE AU MALI

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple –Un But –Une Foi

\*\*\*\*\*

*Version finale*

## **TERMES DE REFERENCE POUR LA COMMISSION DE REFLEXION SUR LA REFORME DU SYSTEME DE SANTE AU MALI**

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Le système de santé mis en place au Mali a fortement contribué à l'amélioration de la santé des populations, ceci a été soutenu par des mesures au niveau institutionnel. Au fil du temps l'environnement a changé avec beaucoup de défis et d'enjeux liés non seulement aux déterminants de la santé et aux maladies mais aussi au contexte de la démocratie et de la décentralisation. Aussi les communautés, les familles et les personnes participent incontournable ment à la délivrance des prestations de santé et de nombreux processus y afférent. Par ailleurs avec la mondialisation, les défis du changement climatique la réémergence des maladies négligées et de certaines épidémies impactent négativement les populations. Ceci traduit la faiblesse des systèmes de santé en place ou leur limite à assurer une couverture effective de la santé des populations. Dès lors tout en sauvegardant les acquis des expériences cumulées au fil du temps, il est impérieux de procéder à des réglages permettant de disposer d'un système plus résilient capable de répondre aux exigences du moment. Ainsi la déclaration de politique générale de Mr le Premier Ministre qui émane du Projet de société du Président de la République « le Mali d'Abord » a porté beaucoup d'attention au domaine stratégique sensible que représente la santé. Tout ceci survient dans un contexte où la communauté internationale s'est engagée à renforcer les systèmes de santé, à accélérer la marche vers la couverture universelle dans la perspective de l'atteinte des ODD. A cet égard le département de la santé pour traduire cette déclaration qui reste étroitement liée au programme d'urgence sociale du Président a engagé une réflexion sur des réformes clés sur lesquelles l'accent devra être mis afin de conforter notre système de santé.

### OBJECTIFS :

- Contribuer à la réflexion sur la réforme du système de santé au Mali

#### Spécifiquement :

Proposer des modalités pratiques pour le renforcement du système de santé à la base à travers « une approche multisectorielle »

- Proposer une restructuration du CHU Gabriel TOURE
- Proposer approches et modalités permettant à la prise en charge des urgences
- Proposer une restructuration des établissements de santé aux différents niveaux en vue de mettre en place des services plus efficace et plus efficient
- Proposer la restructuration/approches/organisation en vue du renforcement du secrétariat général du MSHP, et des services centraux ciblés en priorité
- Proposer un cadre de renforcement du PPP et documents connexes
- Proposer une stratégie/approches /mécanismes pour renforcement la disponibilité des ressources humaines de qualité de manière durable

#### LIVRABLES :

- Une proposition de structures « centre de vie » pour le renforcement du système de santé à la base est faite ;
- Une restructuration/réorganisation du secrétariat général du MSHP est proposée
- Une option de restructuration de la DNS actuelle est validée ;
- Des propositions de restructuration des services centraux sont faites
- Des propositions pour le renforcement des services de santé de région et de districts sont faites ;
- Des modalités pour la prise en charge gratuite des urgences sont proposées ;
- Un cadre conceptuel PPP en santé et principaux documents sont validés ;
- Des stratégies ou approches /mécanismes de renforcement de ressources humaines de manière pérenne dont proposées
- Un rapport est produit sur les différentes propositions de réforme traités en vue de contribuer au renforcement du système de santé au Mali est produit ;
- Un plan de mise en œuvre accélérée des interventions des réformes de la DPG du 15 juin 2017 est proposée.

#### METHODOLOGIE :

- La commission sera organisée en sous groupes de travail : chaque sous groupe travaillera sur le thème qui lui est assigné : la sous commission est dirigée par un président assisté de deux rapporteurs ;
- Les résultats des travaux des sous groupes seront partagés en groupe élargie afin de disposer des contributions ;
- Le secrétariat assurera en collaboration avec les rapporteurs des sous commissions la consolidation des documents ;
- Les personnes ressources seront régulièrement consultés et conviés aux réunions des sous commission et en plénière. Elles seront contactées de diverses manières selon leur disponibilité ;

- La commission tiendra des réunions hebdomadaires pour partager les productions et donner aux sous commissions des points de contribution pour améliorer les productions ;
- Une revue documentaire sera réalisée : qui permettra de capitaliser les réflexions parcellaires disponibles, les réflexions en cours, les approches en cours entre autres. Cette revue mettra à disposition les différents textes relatifs aux services à restructurer ainsi que les textes réglementaires essentiels pour les réflexions à mener ;
- Chaque sous groupe proposera un chronogramme pour son plan de travail en vue d'atteindre les résultats attendus. A cet égard, les orientations plus précises seront donnés à chaque sous groupe sur sa thématique ;
- Pour toute les propositions faite par les sous commission, elles doivent être bien décrites dans le contexte, justification, argumentée, ressortir les opportunités, les risques, les mesures d'accompagnement, les avantages comparés.
- Pour l'approfondissement de certaines questions, il peut être fait appel au service de consultants au besoin
- Les mesures d'accompagnement seront définis par le département.

**PLAN DE TRAVAIL :** dans un mois environ la commission devra produire un rapport à soumettre au Ministre. Toutefois, le travail devra se poursuivre dans la perspective d'accompagner la mise en œuvre des chantiers essentiels programmés

Le plan de travail pour la période de juillet est en annexe.

Tenant compte de cet impératif les sous commissions devront s'organiser en conséquence